

Le défi consistait donc à trouver un moyen d'arrêter ensemble ce phénomène. M. Mulroney a immédiatement proposé la création d'un petit groupe d'experts qui cerneraient les pratiques de subventionnement les plus graves auxquelles se livre chacun des pays des Sommets, afin que l'on se mette d'accord sur l'abolition de ces pratiques offensives. Les autres leaders du Sommet n'ont pas suivi M. Mulroney sur ce terrain, et on a demandé plutôt à l'OCDE de publier des études recensant les pratiques de subventionnement et les mesures protectionnistes.

Toutefois, le Canada n'avait pas abandonné l'idée que le meilleur moyen de briser le cycle des subventions était de créer un petit groupe de leaders respectés au plan international qui établiraient un plan d'action spécifique dont serait saisi le prochain Sommet économique, qui se tiendra à Venise, en juin prochain. Nous savions que le groupe devrait être indépendant de tout gouvernement, s'il voulait jouir de l'autorité voulue. Nous avons obtenu une promesse de financement de la part de fondations et autres organisations canadiennes, américaines et européennes. Un leader politique éminent, maintenant à la retraite, avait accepté de présider le groupe. Les États-Unis, l'Argentine, et enfin le Japon, s'étaient d'emblée engagés à y participer, et les principaux pays d'Europe manifestaient un vif intérêt pour le projet. Mais une initiative de ce genre ne pouvait aboutir qu'avec la participation des principaux pays qui font du subventionnement. Or l'un d'eux a refusé et, peu à peu, les autres pays européens ont aussi abandonné l'idée. Nous en sommes venus à contrecœur à la conclusion que si l'Europe ne participait pas à l'établissement des recommandations, nous ne pourrions compter sur elle pour leur mise en oeuvre. Et une réforme excluant la Politique agricole commune ne vaudrait pas grand chose. Cette tentative pour briser le cycle des subventions a donc échoué.

Nous avons fait par ailleurs dans le même temps des progrès considérables vers l'établissement de nouvelles règles internationales pour le commerce des produits agricoles.

La nouvelle ronde du GATT a été lancée en septembre à Punta del Este, en Uruguay. J'ai eu l'honneur de diriger la délégation canadienne, durant une semaine de réunions qui se sont terminées à 5 h un samedi matin, après l'adoption d'un accord sur un lancement sans détour des négociations. L'une des différences par rapport aux rondes précédentes du GATT était la mention explicite et détaillée du commerce des produits agricoles. Cela constitue un pas en avant dans la recherche de meilleures règles de